



VOTATIONS 2020

Votations fédérales



Mesdames, Messieurs,

En vue du scrutin qui se déroulera le 27 septembre 2020
et au vu du contexte sanitaire actuel lié au COVID-19,
le vote anticipé est vivement recommandé.

Les bulletins peuvent être déposés dans la boîte aux lettres
communale de l'école (selon photo ci-dessous) jusqu'au
dimanche 27 septembre à 10 h ou par envoi postal.

Le Conseil communal
Chapelle (Glâne), le 21 septembre 2020

